

La position du conseil des investisseurs européens

Des entreprises solides et florissantes qui génèrent des bénéfices et des emplois constituent la base de la prospérité et du bien-être socioéconomique d'un pays. Au Kosovo, par exemple, une part substantielle de l'économie du pays repose sur les investissements étrangers.

Ces dernières années, les investisseurs de l'Union européenne et des pays de l'AELE ont réalisé un nombre considérable d'investissements et créé de nombreux emplois au Kosovo. Ils y ont découvert des débouchés commerciaux qui, sans leur intervention, seraient restés inexploités et ont permis, de cette manière, de favoriser le développement durable du pays. Toutefois, ils auraient pu créer bien plus d'emplois et attirer d'autres investisseurs dans le pays, s'ils n'avaient pas été confrontés aux obstacles administratifs excessivement nombreux auxquels ils se heurtent constamment.

Afin de contribuer activement à l'amélioration de l'environnement des investissements et des échanges au Kosovo en engageant un dialogue ouvert, constructif et durable avec le gouvernement du Kosovo à tous les niveaux, 14 grands investisseurs de l'Union européenne et des pays de l'AELE ont fondé le conseil des investisseurs européens (EIC) en mars 2014. L'initiative a été soutenue par le bureau de représentation de l'Union européenne/représentant spécial de l'Union européenne au Kosovo, qui est devenu, avec la BERD, membre honoraire du conseil.

L'EIC estime que, avec la coopération déjà existante entre l'Union et le Kosovo et l'accord de stabilisation et d'association entre les deux parties, qui est en bonne voie, il est grand temps de régler, de manière efficace, les problèmes critiques qui entravent véritablement la croissance et la création de valeur dans le pays.

Les obstacles sont réels et considérables

Les membres de l'EIC estiment que le Kosovo a besoin **d'une vision et d'une stratégie** globales claires et d'un plan de mise en œuvre solide. À l'heure actuelle, des dispositions législatives imprécises ou contradictoires, des pratiques discrétionnaires et une application inefficace du droit empêchent le développement de divers secteurs industriels, ce qui compromet les efforts des investisseurs étrangers.

Les membres de l'EIC, qui ont investi et sont actifs aujourd'hui au Kosovo, sont confrontés à plusieurs lacunes considérables dans l'environnement des entreprises et demandent des corrections et des révisions sur le plan administratif dans les domaines suivants, qui revêtent une importance primordiale:

- l'égalité de traitement / le respect des règles fiscales et douanières et les pratiques dans ce domaine;
- l'application du droit / l'insuffisance d'actes réglementaires / l'efficacité du système judiciaire;
- l'octroi des licences et des permis et l'efficacité des procédures administratives;
- les stratégies et les politiques en matière d'énergie, d'industrie manufacturière et d'accès aux matières premières;
- les politiques en matière d'éducation et d'emploi;
- l'économie informelle / le dumping et autres obstacles commerciaux.

Les membres de l'EIC sont confrontés, au quotidien, à de graves difficultés provoquées par les problèmes susmentionnés, qui empêchent la mise en œuvre de leurs plans d'entreprise, entravent les investissements prévus dans ces plans et ne rendent pas le pays attractif pour de nouveaux

investissements directs étrangers. L'EIC estime que ces questions doivent être résolues le plus rapidement possible et a déjà entrepris les actions suivantes:

- la création de groupes de travail chargés de corriger les lacunes recensées. Les groupes de travail procèderaient à une analyse approfondie de chaque problème en s'appuyant sur une expertise externe si nécessaire;
- l'élaboration de propositions fondées sur les résultats des analyses réalisées par les groupes de travail. Ces propositions prendraient en considération, dans la mesure du possible, les incidences financières, sociales et environnementales;
- la communication des conclusions et des propositions lors de réunions publiques et de manifestations spéciales, afin de les présenter et de les examiner avec l'ensemble des parties concernées;
- l'étroite collaboration avec le bureau de représentation de l'Union au Kosovo, afin de vérifier si les propositions de l'EIC ne s'écartent pas des principes et des directives de l'Union.

L'EIC a été créé afin de donner la parole aux investisseurs européens en vue de pallier les déficiences systémiques de l'environnement des entreprises et de favoriser les investissements directs étrangers, qui permettraient de libérer le potentiel du pays en renforçant sa compétitivité et la capacité d'action tant des citoyens que des entreprises.

Nous sommes d'avis que, au lieu de réduire l'importance de nos investissements actuels au Kosovo, il est préférable de nouer, entre nous, un dialogue constructif, qui prenne en considération les normes et la réglementation de l'Union, afin d'assurer non seulement la légalité mais également la transparence des décisions prises au Kosovo.